



Paris, le 26 mars 2024

le président du Conseil National de la Protection Civile

à

M. le préfet, Directeur général de la sécurité civile

et de la gestion des crises ;

Place Beauvau,

75800 Paris Cedex 08

Objet : Diplôme universitaire de Coordinateur secouriste de sécurité civile – Eligibilité au CPF

Pièces-jointes :

- 1 : Fiche d'appel à candidature ;
- 2 : calendrier DU 2024 ;
- 2 : Fiche d'information 2016/1 - Commission Nationale des Certifications Professionnelles- Inventaire des Certifications (document DGSC-GC).

Monsieur le préfet

Le 1^{er} février 2024, lors du salon Secours Expo, et en ma qualité de président du CNPC, j'ai été invité à la remise des diplômes aux lauréats de la première promotion du DU Coordinateur secouriste de sécurité civile. Cette cérémonie est l'aboutissement des travaux entrepris il y a plus de 6 ans au sein du CNPC, selon l'idée et l'impulsion du Dr Christian Wax et du Médecin-général Henri Julien, tous deux membres du Conseil et respectivement président de la Fédération nationale de Protection civile (FNPC) et de la Société française de médecine de catastrophe (SFMC). Une présentation du DU de Coordinateur secouriste et du calendrier de formation 2024 sont détaillés en annexes 1 et 2.

Soucieux de la charge financière que constitue cette formation, tant pour les candidats que pour les associations auxquelles ils appartiennent, j'ai l'honneur de vous demander l'appui de la DGSC-GC pour que ce diplôme soit rajouté à la liste des qualifications éligibles au compte personnalisé de formation (CPF), conformément aux termes de la fiche jointe en annexe 3.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le président du CNPC